

Rajeunissement des forêts de montagne et abroustissement

Autor(en): **Barbey, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **66 (1915)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-786023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1914, le volume de la coupe a été inférieur à celui de la période précédente. Elle s'explique simplement par une augmentation incessante dans la proportion du bois de service et aussi par le fait que les produits d'éclaircie donnent des bois de feu dont les dimensions ont été aussi en augmentant.

Ce qui revient à dire que traiter une forêt en parc, en considérant surtout le côté esthétique, ne signifie pas nécessairement, comme trop de gens se l'imaginent, renoncer à tout rendement de celle-ci. La forêt de Chillon est un exemple intéressant du contraire. Là, le beau et l'utile ne s'excluent nullement. Il a suffi, pour arriver à ce résultat, de choisir comme modèle la forêt jardinée, celle qui se rapproche le plus de la forêt naturelle, de celle qui est le parc idéal.

H. Badoux.



Rajeunissement des forêts de montagne et abrutissement.

La question du rajeunissement dans les sapinières est une des questions qui préoccupent le plus les sylviculteurs de montagne.

Le problème à résoudre est autrement plus complexe dans les hautes régions qu'il ne l'est dans les futaies de plaine. En effet, dans ces dernières le bétail ne joue aucun rôle, car on ne demande à la forêt que la production ligneuse, tandis que dans les hautes altitudes le forestier doit le plus souvent faire bon ménage avec le pâtre dont les droits sur la forêt et sur l'herbe qu'elle produit ne peuvent être méconnus.

La forêt est le complément indiscutable de toute culture pastorale et l'on ne saurait méconnaître l'utilité des boisés sur pâturages.

Cette double culture sur un même espace est une cause de complications et parfois aussi de déception pour le sylviculteur qui a la tâche d'assurer la régénération de massifs parcourus par le bétail.

Notre littérature forestière suisse en particulier est éloquente en la matière et c'est là un sujet de discussion qui n'est pas encore épuisé.

Il s'agit, en effet, de maintenir la forêt sur les crêtes et de ne pas laisser sa densité diminuer sur les pentes où une place

lui a été assignée. C'est avec satisfaction que le pâtre verrait les vieux massifs clairiérés s'éclaircir et s'étioler sans assurer la perpétuation de l'espèce pour livrer ensuite un passage aisé aux bestiaux.

Le fait est que l'abroutissement, d'une part, et le piétinement des brins issus du rajeunissement ou des plants installés artificiellement, de l'autre, sont des obstacles indiscutables à la régénération des forêts parcourues. Comment obvier à cet inconvénient si l'on veut assurer l'existence de la forêt tout en maintenant la culture pastorale ?

Il nous paraît que dans ces cas, si fréquents dans les Alpes et le Jura en particulier, il y a lieu de chercher un moyen terme, car il ne faut pas oublier que si nous autres forestiers nous voulons que notre chère cause forestière devienne populaire, nous devons prouver aux agriculteurs que nous n'avons pas comme but de chasser le bétail de la montagne pour livrer cette dernière exclusivement à la forêt.

Pour qui observe les progrès réjouissants de l'élevage du bétail suisse et l'augmentation de la production laitière, il apparaît très clairement que la quantité de bétail a singulièrement augmenté durant les vingt dernières années. Il faut donc songer au nombre de têtes de bétail bovin que l'agriculture va produire, surtout par suite de la crise économique et des difficultés qui peuvent surgir à nouveau pour les populations de la zone touchant à la France et qui, année après année, sont exposées à ne pouvoir alper leur bétail au delà de la frontière, ceci pour des raisons de sûreté politique ou de protection sanitaire.

Par conséquent, l'estivage boisé sera toujours plus le domaine sacré du bétail et moins que jamais le sylviculteur n'a le droit de se dire : „à moi la montagne, arrière le pâtre !“

Préoccupé depuis bien longtemps de concilier ces deux éléments dans certains pâturages du Jura et en constatant les dégâts considérables que causent les vaches, les génisses et encore plus les poulains à la recrue naturelle ou aux plantations, nous avons cherché à trouver un système permettant à la jeunesse de se former sur des petites surfaces déterminées et de grandir sans être anéantie.

Nous nous inspirons dans cette matière des principes qui, depuis longtemps, sont appliqués dans les futaies giboyeuses de

France, d'Allemagne et d'Autriche et qui consistent à isoler momentanément les parcelles en régénération au moyen d'une clôture qui tienne en respect les rongeurs.

Notre tâche est beaucoup plus aisée à l'égard des bestiaux en estivage, car par le fait de la dimension de ces derniers, le type de clôture est infiniment plus rudimentaire et moins coûteux que pour les forêts mises en défens contre le gibier.

Le but auquel nous devons tendre est d'isoler seulement momentanément les parcelles de régénération ou les groupes de plants d'une étendue variable qu'on a mis à demeure dans des clairières où les chances de réensemencement naturel sont illusoires. Il est évident que dans ces cas-là la construction de murs en pierres sèches est inopportune, puisque ces clôtures doivent avoir un caractère provisoire. Les barrières en bois sont coûteuses et peu durables car elles absorbent un cube de matière ligneuse que l'industrie et le commerce des bois peuvent actuellement utiliser d'une façon plus avantageuse pour le propriétaire. Reste la clôture en métal dont les systèmes sont multiples et dont le type le plus répandu, surtout dans la région alpestre, est le fil de fer barbelé dont nous ne voulons pas décrire ici les avantages et les inconvénients. Cependant, l'industrie américaine nous a fourni il y a quelques années un nouveau système qui est maintenant connu des cercles agricoles et des compagnies de chemins de fer et qui porte le nom de son inventeur Page.

Les sylviculteurs et les propriétaires de pâturages commencent à faire des essais avec cette dernière et discutent encore le type de piquets à admettre: fer, bois, béton armé, car le choix du système de piquetage ou de supports de cette clôture est d'une grande importance, de même que le degré de tension des fils combinés.

Pour l'application spéciale que nous avons en vue ici et qui consiste à clôturer un groupe de plantations au milieu, par exemple, d'un vieux massif clairié et parcouru par le bétail et qui ne produit que quelques rares épicéas, sapins ou hêtres périodiquement abrutés ou piétinés, il nous paraît qu'une application spéciale et nouvelle de la clôture Page est de nature à donner de bons résultats tout en demeurant d'une exécution peu coûteuse. La périphérie de cette surface isolée doit naturellement être bordée

d'arbres d'une certaine grosseur dont la base du tronc soit assez solide pour ne pas être ébranlée par le vent, les dits arbres peuvent former un polygone dont les côtés et les angles sont irréguliers, peu importe. Quant à la surface des clairières de ce genre qu'on désire tenir à l'abri de la dent du bétail, cela dépend de la nature du massif, de l'éloignement du chalet ou de l'éloignement de l'abreuvoir le plus rapproché des passages habituels des bestiaux ou de toute autre cause, rentrant dans le cadre de l'aménagement pastoral-forestier.

Nous avons utilisé avec succès ces arbres de la périphérie autour desquels la clôture Page est fixée au moyen d'un tendeur spécial ou de moufles que deux hommes peuvent facilement manier. Pour éviter que la pose et l'ébranlement par le vent ne blessent l'écorce, il faut avoir soin d'isoler les fils du tronc au moyen de lattes ou de pièces de bois de quelques centimètres d'épaisseur. Lorsque les arbres sont distants les uns des autres de plus de 6 à 10 m, on doit alors placer des piquets intermédiaires qui sont abattus sur place et dont le pied est à carboniser. Notre illustration montre de quelle façon la clôture est fixée d'un arbre à l'autre et supportée par les piquets intermédiaires.

Comme il peut arriver que, durant la période de dix à quinze ans qui est prévue pour l'isolation de cette parcelle en cours de rajeunissement naturel ou artificiel, un ou plusieurs chablis doivent être exploités à l'intérieur de la dite surface clôturée, il faut prévoir du côté aval un espace suffisant de 30 à 40 cm environ entre le sol et le fil inférieur pour permettre l'enlèvement des billons qui seront alors glissés sous la clôture.

Dans la plupart des cas, lorsqu'on n'a qu'à défendre une forêt contre des bovins, le type de clôture à quatre fils suffit amplement surtout si on la pose à 30 cm au-dessus du sol, ce qui donne une barrière d'environ 1.20 m de hauteur infranchissable pour des génisses ou des vaches; dans un pâturage de poulains, par contre, il faut prévoir une barrière de 1.50 m de hauteur.

Cette application de la clôture Page nous paraît opportune et plus avantageuse que tout autre système; c'est, en effet, facile à déplacer et d'une durée, pour ainsi dire, illimitée en raison de la qualité de l'acier des fils et de leur galvanisation soignée.

On peut reprocher à ce type de clôture de nécessiter la présence d'un artisan spécialiste pour les réparations, en particulier

à la suite des chutes d'arbres, mais l'outillage de réparation n'est pas bien compliqué et l'on peut se procurer partout un moufle pour tendre à nouveau une section brisée entre deux piquets, opération qui peut être facilement confiée à un garde adroit ou à un serrurier ou charpentier de village. On peut établir une barrière d'après ce système pour le prix de fr. 1 à fr. 1.20 le mètre suivant les frais de transport.

Lorsque les cimes des jeunes arbres à protéger sont hors de portée de la dent des bestiaux, on enlève la clôture préservatrice et on l'installe dans une autre clairière du peuplement à rajeunir; cette nouvelle clôture coûte alors seulement 20 cts. par mètre de déplacement.

On a reproché à ce genre de clôture métallique de ne pas pouvoir résister à la pression de l'abondante neige des hautes régions, surtout si cette barrière court perpendiculairement à la pente. Nous croyons que dans ces cas-là, aucune clôture de fils métalliques ne peut lutter contre les glissades de neige gelée, il faut donc admettre un autre procédé qui est le suivant et qui devrait être appliqué dans la culture pastorale et lorsqu'on désire isoler de grandes surfaces forestières: c'est de placer une clôture Page mobile qui serait fixée pour les quatre mois que dure la période d'estivage sur des piquets métalliques fixes, scellés dans une masse de béton et qui peuvent résister à la pression de la neige.

La clôture à quatre fils de fer serait, durant deux tiers de l'année laissée à terre, puis, immédiatement avant la montée du bétail à l'alpage, elle serait de nouveau tendue par sections de 60 à 80 m de longueur et fixée aux fils supérieur et inférieur à l'aide de crochets adhoc. Pendant la plus grande partie de l'année, la circulation pourrait être librement maintenue entre le pâturage et la forêt mise à ban et les bûcherons, chasseurs et skieurs ne seraient plus regardés de travers par les pâtres qui, à tort ou à raison, leur attribuent les brèches faites dans les murs.

Si jusqu'ici, la clôture Page n'a pas donné pleine satisfaction dans certains endroits exposés à la pression de la neige, nous croyons cependant qu'il ne faut pas en condamner l'emploi avant d'avoir essayé le système de tension temporaire que nous avons décrit plus haut.

Montcherand, Septembre 1915.

A. Barbey.